



## Liste des tarifs et taux d'intérêt n° 191

Pour information à la clientèle.

Tarifs sur base annuelle en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2012. Les tarifs s'entendent TVA comprise (sauf avis contraire).

### I. COMPTES A VUE (Précompte mobilier: 21%)

#### A. Compte à vue

##### A.1 Frais de gestion

Ouverture du compte	gratuit
Clôture du compte	gratuit
Redevance annuelle:	
- pour les personnes physiques (y compris les indépendants et les indivisions), exception faite des associations de fait	gratuit
- pour les personnes non physiques	10 EUR
- compte à vue Young@Record	gratuit
- Business Account	gratuit

##### A.2 Frais d'opérations (quel que soit leur nombre)

Virements, chèques, ordres permanents, domiciliations	gratuit
Retraits aux Self'Banks et distributeurs d'ING et de Record	gratuit
Retraits aux Self'Banks et distributeurs d'autres institutions financières	0,7 EUR par retrait
Retraits aux Self'Banks et distributeurs d'autres institutions financières pour les titulaires d'un compte à vue Young@Record	gratuit

##### A.3 Taux créditeur annuel

Taux	0,10%
Périodicité	mensuelle ou trimestrielle
Montant minimum (pas d'application pour le compte à vue Young@Record)	pas d'intérêt sur la première tranche de 2.500 EUR
Compte à vue Young@Record: pour les jeunes de 12 à 25 ans	

##### A.4 Taux débiteur annuel

Compte à vue: décompte trimestriel des intérêts débiteurs	
Pénalité sur le dépassement non autorisé	12,43%
Compte à vue avec Recordline: décompte mensuel des intérêts débiteurs (625 EUR – 1.249,99 EUR)	TAEG 12,00%
	Taux débiteur nominal 11,36%
Pénalité sur le dépassement non autorisé	12,43%
<u>Crédit de caisse</u> : décompte mensuel des intérêts débiteurs	
Taux de base	10,50%
Plus marge	2,00%
Plus commission de réservation sur la ligne de crédit	1,50%
Pénalité sur le dépassement non autorisé (surplus)	0,50%

##### A.5 Date valeur

Versement	valeur du jour
Retrait	valeur du jour
Encaissement de chèque	valorisation en fonction du type et du montant du chèque

##### A.6 Cartes

###### a) Cartes de débit

	Personnes physiques y compris les indépendants et les indivisions exception faite des associations de fait	Personnes non physiques
<b>1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> cartes bancaires</b>		
Carte Proton	gratuit	coût annuel 5 EUR
Carte bancaire avec les fonctions Bancontact, Proton et Maestro	gratuit	coût annuel 20 EUR
<b>A partir de la 3<sup>e</sup> carte bancaire</b>	5 EUR (carte Proton) ou 20 EUR	5 EUR (carte Proton) ou 20 EUR
<b>Double d'une carte de débit</b>	10 EUR	10 EUR
<b>1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> cartes bancaires liées au Business Account</b>	gratuit	gratuit

##### Limites standard pour les cartes de débit (sauf demande contraire du client):

Montant Proton maximum	125 EUR
Retrait journalier maximum aux distributeurs de billets (Self'Bank)	600 EUR
Retrait hebdomadaire maximum aux distributeurs de billets (Self'Bank)	1.260 EUR
Retrait journalier maximum dans les points de vente	2.510 EUR
Retrait hebdomadaire maximum dans les points de vente	2.510 EUR

## b) Cartes crédit

	<b>Personnes physiques</b> y compris les indépendants et les indivisions exception faite des associations de fait	<b>Personnes morales</b>
Visa (1 <sup>re</sup> carte)	gratuit	coût annuel 20 EUR
Visa (2 <sup>e</sup> carte)	coût annuel 20 EUR	coût annuel 20 EUR
Visa Gold	coût annuel 35 EUR	coût annuel 35 EUR
<b>Duplicata de carte Visa</b>	20 EUR	20 EUR

### Retrait aux distributeurs de billets, dans une agence bancaire ou un bureau de change

Retrait aux distributeurs de billets dans la zone euro (y compris en Belgique)	1% du montant (min. 2,48 EUR)
Retrait aux distributeurs de billets hors de la zone euro	3,5% du montant + marge de change de 1,4%
Retrait aux agences bancaires et bureaux de change dans la zone euro	3,5% du montant
Retrait aux agences bancaires et bureaux de change hors de la zone euro	3,5% du montant + marge de change de 1,4%

### Paielement dans les points de vente

Paielement dans la zone euro (y compris la Belgique)	gratuit
Paielement hors de la zone euro	1,4% du montant

## c) Carte carburant

Carte de débit avec fonctions carburant, BC, Proton et Maestro	coût annuel fixe de 19 EUR + 11 EUR par carte (en plus du coût de la carte bancaire)
Carte de débit avec fonction carburant uniquement	coût annuel fixe de 19 EUR + 11 EUR par carte

**A.7 Assurance compte espèces** (à partir de 18 ans) coût annuel 3,72 EUR

## B Compte de transaction

### B.1 Frais de gestion

Ouverture du compte	gratuit
Clôture du compte	gratuit

### B.2 Taux créditeur

0,00%

### B.3 Taux débiteur (Porté en compte à la fin de chaque trimestre)

10,50%

### B.4 Date valeur

Versement	valeur du jour
Retrait	valeur du jour
Encaissement de chèque	valorisation en fonction du type et du montant du chèque

## II. COMPTES EPARGNE REGLEMENTES\*

( Les intérêts jusqu'à 1.830 EUR (sous réserve) sont exonérés de précompte mobilier pour les revenus 2012, précompte mobilier 15% pour les intérêts au-dessus de ce montant )

### A. Conditions

#### A.1 Frais de gestion

Ouverture	gratuit
Fermeture	gratuit
Redevance annuelle	gratuit
Frais pour libération garantie locative	10 EUR

#### A.2 Taux créditeur annuel

	Taux de base	Prime de fidélité
Compte épargne Web	1,60%	1,00%
Compte épargne Platinum	1,00%	1,50%
Compte épargne Gold	1,50%	0,50%
Compte épargne MAX	1,00%	0,50%
Compte épargne classique	1,00%	0,25%
Compte Invest	1,00%	0,50% (0,50% < 12.000 EUR)
Compte épargne Young@Record **	1,30%	0,40%
Compte de garantie locative	0,75%	0,25%

Le paiement des intérêts a lieu le 1<sup>er</sup> jour ouvrable du mois qui a été choisi comme date pour le paiement des intérêts, sauf pour le compte épargne Web ouvert via l'Internet. Dans ce cas, la DPI est toujours fixée au 1<sup>er</sup> janvier.

Les intérêts jusqu'à 1.830 EUR sont exonérés de précompte mobilier (revenus 2012).

La totalité des dépôts, qu'ils soient nouveaux ou existants, au nom de personnes morales, est limitée à 250.000 EUR sur l'ensemble de la gamme de comptes épargne réglementés. A partir du 15 juin 2009, les personnes morales ne pourront plus ouvrir de nouveaux comptes épargne réglementés.

\* Pour les particuliers (y compris les indépendants et les ménages). Le dépôt maximum par client, par compte est limité à 250.000 EUR.

\*\* Pour les personnes âgées entre 0 et 25 ans. Le dépôt maximum par client, par compte est limité à 250.000 EUR.

### A.3 Date de valeur

Taux de base	versement	jour civil suivant le versement
	retrait	valeur du jour
	encaissement de chèque	valorisation en fonction du type et du montant du chèque
Prime de fidélité	versement	jour civil suivant le versement
	retrait	valeur du jour

En cas de retraits, ceux-ci seront imputés aux montants dont la période de constitution de prime est la moins avancée.

**A.4 Assurance compte espèces** (à partir de 18 ans) coût annuel 3,72 EUR

## B. Modalités de base en matière de prime de fidélité des comptes épargne

### B.1 Période de détention minimale pour l'acquisition de la prime de fidélité

Prise d'effet à partir du premier jour civil qui suit le versement. La prime de fidélité est acquise pour tous les nouveaux versements restés en dépôt sur le compte pendant 12 mois consécutifs.

### B.2 Périodes sur lesquelles se calcule la prime de fidélité

- Pour un versement effectué en janvier sur un compte Invest et sur un compte épargne Young@Record, la prime de fidélité prend cours dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année écoulée.
- Le compte Invest doit toujours afficher un solde de 12.000 EUR minimum. Dans le cas contraire, une prime de fidélité inférieure peut être accordée.
- Après chaque acquisition, une nouvelle période de 12 mois commence à courir pendant laquelle l'argent doit rester sur le compte en permanence.

### B.3 Moment du versement des intérêts acquis, découlant de la prime de fidélité

Payable annuellement le 31/12 avec date valeur le 01/01 ou avec date valeur le premier jour du mois choisi lors de l'ouverture (date de paiement des intérêts). La date du paiement des intérêts peut être fixée par le client à l'ouverture du compte. Aucun intérêt n'est octroyé à une autre date qu'à celle de la date du paiement des intérêts, à moins que le compte ne soit clôturé. Les intérêts payés seront immédiatement repris dans le calcul du taux de base suivant et de la prime de fidélité.

### B.4 Méthode LIFO

La prime de fidélité sera calculée en tenant compte, pour chaque retrait, d'une compensation entre les montants retirés et les montants versés conformément à la méthode LIFO (Last In, First Out). Les retraits sont imputés aux montants dont la période de constitution de prime est la moins avancée.

### B.5 Actions spéciales

La banque ouvre des comptes épargne aux conditions mentionnées dans le Règlement Général des Opérations et éventuellement aux conditions spécifiques convenues entre la banque et le titulaire du compte. Pour les actions spéciales, la banque peut prévoir des conditions supplémentaires dans le règlement d'action. La banque peut prévoir certaines conditions et/ou limitations, engageant les parties.

### B.6 Plus d'informations

Plus de précisions concernant les modalités de calcul du taux de base et de la prime de fidélité sur votre compte épargne chez Record Bank sont reprises dans le document d'information "Epargner chez Record Bank", disponible chez votre agent ou sur [www.recordbank.be](http://www.recordbank.be).

## III. CORRESPONDANCE

Les tarifs ci-dessous s'appliquent à tous les comptes (aussi bien à vue qu'épargne) pour particuliers et comptes-titres.

### A Impression des extraits sur initiative du et par le client

Via Record@Home	gratuit
Via Self@Record (dès que disponible)	
Impression par le client	gratuit
Envoi forcé sur papier si pas d'impression à temps	idem 'courrier à l'adresse d'envoi'
'pas à temps' = après expiration de la fréquence d'envoi choisie (hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle), à calculer à partir de la dernière impression des extraits.	

### B Envoi d'extraits sur papier

Mise à disposition à l'agence : tarif forfaitaire	15 EUR par an
Courrier à l'adresse d'envoi : frais par enveloppe envoyée	
En Belgique	frais d'envoi + 0,10 EUR
En Europe	frais d'envoi + 0,10 EUR
Hors Europe	frais d'envoi + 0,10 EUR

Le nombre d'enveloppes envoyées dépend de la fréquence d'envoi choisie par le client (journalière, hebdomadaire, mensuelle.) Celle-ci peut être modifiée à tout moment via l'agent.

### C Exceptions

a. Compte Transaction	gratuit
b. Compte de garantie locative (mensuelle, trimestrielle)	gratuit
c. Compte-titres	gratuit

Dans le cas du paiement d'un manteau et/ou d'un coupon d'un titre Record livré physiquement, Record Bank est tenue d'utiliser la fréquence d'envoi journalière. En cas de paiement sur un compte à vue ou épargne, les frais de correspondance seront portés en compte pour la fréquence d'envoi journalière comme mentionné ci-dessus. En cas de paiement sur un compte Transaction, aucuns frais de correspondance ne sont dus.

Dans le cas du paiement d'un manteau et/ou d'un coupon d'un titre Record déposé sur compte-titres, aucuns frais additionnels ne sont dus.

#### IV. PLACEMENTS A TERME (Précompte mobilier: 21%)

##### IV.1 Plan Rente Record

Durée	Durée (de ... à)	Taux
1 an	1 an jusqu'à 1 an et 6 mois	1,90%
2 ans	1 an et 7 mois jusqu'à 2 ans et 6 mois	2,25%
3 ans	2 ans et 7 mois jusqu'à 3 ans et 6 mois	2,50%
4 ans	3 ans et 7 mois jusqu'à 4 ans et 6 mois	2,75%
5 ans	4 ans et 7 mois jusqu'à 5 ans et 6 mois	3,25%
6 ans	5 ans et 7 mois jusqu'à 6 ans et 6 mois	3,25%
7 ans	6 ans et 7 mois jusqu'à 7 ans et 6 mois	3,50%
8 ans	7 ans et 7 mois jusqu'à 8 ans et 6 mois	3,60%
9 ans	8 ans et 7 mois jusqu'à 9 ans et 6 mois	3,60%
10 ans	9 ans et 7 mois jusqu'à 10 ans	4,25%

Taux de capitalisation = taux de placement.

Montant minimum

5.000 EUR

##### IV.2 Placements à terme ordinaires - court terme (durées inférieures à 1 an)

Les taux varient tous les jours. Pour les taux les plus récents, contactez votre agent bancaire.

##### IV.3 Placements à terme ordinaires - long terme (durées supérieures ou égales à 1 an)

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
Placement à terme sans capitalisation	1,90%	2,25%	2,50%	2,75%	3,25%	3,25%	3,50%	3,60%
Placement à terme avec capitalisation*	-	2,25%	2,50%	2,75%	3,25%	3,25%	3,50%	3,60%

\* Taux de capitalisation = taux de placement.

Montant minimum

1.250 EUR

#### V. OPERATIONS DE CHANGE (Ces services ne sont pas proposés.)

#### VI. OPERATIONS INTERNATIONALES

##### A Paiements européens ou SEPA

Paiements entrants et sortants en euro:

- au sein de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède)
- depuis/vers l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège ou la Suisse
- avec mention correcte du n° de compte IBAN du bénéficiaire, du code d'identification BIC de sa banque ainsi que du nom complet et de l'adresse du bénéficiaire et du donneur d'ordre

gratuit

##### B Paiements internationaux non SEPA

Paiements internationaux sortants vers un bénéficiaire titulaire d'un compte en dehors de la zone SEPA, que ce soit en euro ou en devise étrangère

0,1% + TVA (min. 6 EUR, max. 100 EUR)

+ frais imputés par ING en cas de division des frais 'OUR' (OUR signifie que les frais sont pris en charge par le donneur d'ordre)

Paiements internationaux entrants si:

- le donneur d'ordre n'est pas domicilié dans un des pays de l'UE, en Islande/au Liechtenstein/en Norvège/en Suisse ou
- pas de montant en EUR ou
- montant en EUR > 50.000 EUR ou
- code IBAN et/ou BIC ne sont pas corrects et/ou ne correspondent pas ou
- pas de nom ni adresse complets du bénéficiaire ou
- la division des frais n'est pas 'OUR' (OUR signifie que les frais sont pris en charge par le donneur d'ordre)

0,1% + TVA (min. 6 EUR, max. 100 EUR)

Tous les autres paiements internationaux non SEPA entrants, libellés en euro et inférieurs à 50.000 EUR, avec mention correcte du n° de compte IBAN du bénéficiaire et du code BIC de Record Bank ainsi que du nom et de l'adresse complets du bénéficiaire

gratuit

##### C Encaissement sur compte d'un chèque étranger

Chèques comptabilisés comme "sauf bonne fin"

0,1 % (min 6 EUR, max. 100 EUR)

+ frais de correspondance (4 ou 10 euros selon le pays)

Chèques comptabilisés comme "crédit après encaissement"

0,1 % (min 6 EUR, max. 100 EUR)

+ frais de correspondance éventuels (varient selon le correspondant et le pays)

Valeur du jour et disponibilité sur le compte en fonction du montant et de l'émetteur du chèque.

##### D Demande de confirmation d'un virement étranger

6 EUR

## E Frais d'utilisation de cartes bancaires à l'étranger

	Retrait à un distributeur de billets	Paiement chez un détaillant
Utilisation de Maestro dans la zone SEPA* en euro	gratuit	gratuit
Utilisation de Maestro hors zone SEPA* et dans la zone SEPA mais dans une autre monnaie que l'euro**		
Commission banque étrangère	0,25% du montant	
Commission de traitement forfaitaire	1,74 EUR	0,61 EUR
Commission de change (si d'application)	1,4% du montant	1,4% du montant

\* La liste des pays SEPA est disponible au paragraphe VI. A. du présent document.

\*\* A condition que ces pays fassent partie de l'Europe géographique (une liste de ces pays est disponible sur [www.recordbank.be](http://www.recordbank.be) ou auprès de votre agent bancaire Record Bank)

## VII. CREDIT A LA CONSOMMATION

### Prêt à tempérament

Prêt à tempérament	Montant du crédit	Durée en mois	TAEG	Taux débiteur	Montant d'un terme
Général	2.500 EUR	24	15,50%	15,50%	120,62 EUR
Général	5.000 EUR	36	15,50%	15,50%	172,10 EUR
Général	12.500 EUR	60	12,50%	12,50%	277,02 EUR

### Ouverture de crédit sans carte

Ouverture de crédit sans carte	Montant du crédit	Durée	TAEG	Taux débiteur (nominal)	Paiement mensuel minimal
Recordline +	2.500 EUR	Indéterminée	11,00%	10,47%	Zérotage annuel

### La facilité de découvert remboursable dans un délai d'un mois

La facilité de découvert devant être remboursée dans un délai d'un mois	Montant du crédit	Durée	TAEG	Taux débiteur (nominal)	Montant à apurer après un mois
Recordline	Max. 1.249,99 EUR	Indéterminée	12,00%	11,36%	Zérotage mensuel

## VIII. CREDIT HYPOTHECAIRE

Un prospectus rendu obligatoire par la Loi du 4 août 1992 relative au crédit hypothécaire est à votre disposition.

## IX. COFFRES-FORTS

Volume (LxH = cm <sup>2</sup> )	Tarifs annuel 2012
0 – 510	36 EUR
511 - 750	52 EUR
751 – 1020	57 EUR
1021 – 1620	63 EUR
1621 -	83 EUR

L: toute Largeur comprise entre 30 et 39 cm est considérée comme étant de 30 cm, celles entre 40 et 49 cm comme étant de 40, etc.

Prix à indexer annuellement

Ouverture forcée du coffre pour cause de perte de la clé et/ou du code secret :

acompte de 350 EUR (30 EUR de frais administratifs compris)

En cas de présence nécessaire d'un huissier de justice, majoration de 250 EUR

Si aucun prélèvement automatique via un compte à vue n'est possible, imputation de frais administratifs de 10 EUR.

## X. OPERATIONS A DISTANCE

Record@Home

Abonnement

Lecteur de carte Record

gratuit

gratuit

gratuit

## XI. BONS DE CAISSE (Précompte mobilier: 21%)

### XI.1 Bons de caisse

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Avec coupon annuel	1,90%	2,25%	2,50%	2,75%	3,25%	3,25%	3,50%	3,60%	3,60%	4,25%
Bon de capitalisation *	-	2,25%	2,50%	2,75%	3,25%	3,25%	3,50%	3,60%	3,60%	4,25%

\* Taux de capitalisation = taux nominal

Montant minimum

250 EUR

### XI.2 Bons Etoile

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
Bon Etoile (coupon annuel)	-	-	-	-	-	-	-	-
Bon Etoile capitalisation*	-	-	-	-	-	-	-	-

\* Taux de capitalisation = taux nominal

Montant minimum

250 EUR

### XI.3 Bons de caisse Step Up

	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année	Rendement actuariel
5 ans	3,00%	3,00%	4,00%	4,00%	5,00%	-	-	-	-	-	3,76%
7 ans	2,50%	3,00%	3,00%	3,50%	4,00%	4,00%	5,00%	-	-	-	3,52%
10 ans	3,00%	3,00%	3,00%	4,00%	4,00%	4,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	4,35%

Montant minimum

250 EUR

### Frais divers

#### Frais divers

*Ces frais sont prélevés sur le compte.*

Service bancaire de base	13,97 EUR
Création centrale de chèques bancaires	10 EUR
Renvoi de chèques sans provision émis par le client	10 EUR
Refus définitif de chèques	10 EUR
Paiement urgent SWIFT	15 EUR
Lettre d'avertissement pour situation de débit non autorisée: lettre recommandée	10 EUR
Remises de pièces de monnaie	
25 premières remises par client	gratuit
À partir de la 26 <sup>e</sup> remise	3 EUR (+ TVA)
Frais de dossier pour les successions	50 EUR
Saisie: Frais de remise d'une déclaration de saisie-arrêt soumise au Code judiciaire, de saisie-arrêt simplifiée soumise à l'AR/CIR ou au Code de la taxe sur la valeur ajoutée ou de saisie pénale.	61,65 EUR
Recherche du détail des transactions liées à la carte	10 EUR
Frais de recherche légaux en cas de transfert à la Caisse des Dépôts et Consignation (Loi Avoirs dormants 24/07/2008.)	10% du total des avoirs du client (Max. 200 EUR/client)

#### Recherches et attestations

*La recherche commence après que le client a payé le montant. Les clients qui demandent des informations sur leurs propres comptes versent cette somme sur le compte 652-0200252-29. Les héritiers qui demandent des informations dans le cadre d'une succession utilisent le numéro de compte 939-1003879-95.*

*Si les frais de recherche dépassent le forfait administratif, un montant supplémentaire peut être demandé.*

Attestation (dépôt bancaire, établissement convention de blocage avec gage, garantie au profit d'un CPAS,...)	10 EUR
Attestation (confirmation de solde, attestation de solvabilité, confirmation d'identification, attestation de versement de rente alimentaire), par année civile	10 EUR
Demande de photocopie d'un document, chèque ou bulletin de virement	10 EUR
Aperçu des mouvements de compte/de crédit (historique), par année civile et par compte	30,25 EUR max. 150 EUR
Duplicata d'un extrait de compte	
jusqu'à 1 mois après la date d'envoi de l'extrait	gratuit
si plus d'1 mois après la date d'envoi de l'extrait et moins de 2 ans après cette même date	2,50 EUR (max. 150 EUR)
si plus d'1 an après la date d'envoi de l'extrait = aperçu des mouvements (historique), par année civile et par compte	30,25 EUR (max. 150 EUR)
Attestation administrateur provisoire pour la justice de paix ( <i>ces frais sont prélevés sur le compte</i> )	10 EUR

#### Recherches pour tiers

*La recherche commence après que le client a payé le montant sur le compte 939-1002966-55.*

Demandes émanant de tiers *	30,25 EUR
Enquêtes bancaires privées *	30,25 EUR
CPAS: recherche par dossier "client" *	30,25 EUR
Relevé des mouvements sur comptes/an *	30,25 EUR
Recherches pour un avocat concernant un client personne physique *	30,25 EUR
Par heure de recherche pour informations complémentaires *	37,51 EUR
Recherches pour un avocat concernant un client personne morale *	30,25 EUR
Relevé des mouvements sur comptes/par an *	30,25 EUR
Confirmation bancaire : dossier sans crédit	30,25 EUR
Confirmation bancaire : dossier avec crédit(s)	90,75 EUR
CPAS: recherche par dossier "non-client"	18,75 EUR
Enquêtes judiciaires	
Simple identification bancaire	Gratuit
Exécution d'un réquisitoire bancaire	24,20 EUR

Plus de précisions, par exemple concernant les modalités de calcul du taux de base et de la prime de fidélité sur votre compte épargne (document d'information "Epargner chez Record Bank"), sont disponibles chez votre agent bancaire ou sur [www.recordbank.be](http://www.recordbank.be).

TARIF EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2012